

COPIE

Ville de
Besançon

Direction Hygiène-Santé

Affaire suivie par : M.Faivre et B.Bevalot

N/Réf : LC/MF/BB/07/444/N40

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

PREFECTURE DU DOUBS
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
8 BIS RUE CHARLES NODIER
25035 BESANCON CEDEX

Besançon, le 12 NOV. 2007

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 4 octobre 2007, Monsieur le Président de l'Association Défense "Chaprais-Rotonde" a attiré mon attention sur les nuisances sonores et olfactives occasionnées aux riverains du site SNCF Réstal, dépôt et maintenance des TER, en raison du fonctionnement parfois immodéré des moteurs de ces matériels en stationnement.

Je vous rappelle mes transmissions du 3 octobre 2006 (courrier de Monsieur Denis Saintain domicilié 6 rue des Cras) et du 16 janvier 2007 (courrier de Monsieur Joseph Piroutet domicilié 7 rue Réstal) concernant le même problème pour lequel je sollicitais déjà votre bienveillante attention.

Comme j'attache une importance toute particulière à la qualité de vie des habitants de Besançon, je vous saurai gré de bien vouloir intervenir à nouveau sur ce dossier qui relève de votre compétence.

Il me serait agréable d'être informé de la suite réservée à cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de toute ma considération.

Martine BULTOT



Adjointe au Maire
Déléguée à l'Hygiène-Santé

P.J. : Copie courrier de l'Association

2, rue Mégevand
25034 Besançon Cedex

Tél 03 81 61 50 50
Fax 03 81 61 50 99

www.besancon.fr